

**Question sur la variation du niveau sonore ( $Leq_{(24 \text{ hres})}$ )  
en fonction de la variation de la vitesse à 80, 90 et 100 km/hre**

**Hypothèses de départ :**

- Secteur situé dans la première courbe du boulevard du Vallon, (avant la traversée de la rivière)
- Point de référence à 55 dBA ( $Leq_{(24 \text{ hres})}$ ) pour une vitesse affichée de 70 km/hre, situé à environ 180 mètres du centre du nouveau boulevard
- Calcul des variations pour 80, 90 et 100 km/hre
- Vitesse des camions légèrement inférieure aux autres véhicules (profil de route en montée)

**Résultats :**

Vitesse autos = 80 km/h,	vitesse camions = 70 km/h	simulation à 56,2 dBA
Vitesse autos = 90 km/h,	vitesse camions = 80 km/h	simulation à 57,3 dBA
Vitesse autos = 100 km/h,	vitesse camions = 90 km/h	simulation à 58,4 dBA

Tel que mentionné lors des audiences publiques, il y a effectivement augmentation du niveau sonore pour une vitesse pratiquée plus élevée que celle affichée.

À titre d'information complémentaire, cette augmentation est également fonction de la vitesse pratiquée des véhicules lourds qui n'ont nécessairement pas le même comportement, surtout dans un profil de route accidenté.

Source :  
Soft dB Inc.

Marcel Gagné, ing.  
Ministère des Transports

12 mai 2004